

VINISTORIA



01/09/2015

Facturation Taxes sur gratuités et comptabilisation

Introduction

Lors de la vente d'articles en gratuité les droits d'accises et/ou la vignette SS ne sont pas systématiquement facturés aux clients, même si ces taxes doivent apparaître obligatoirement sur la liquidation des droits.

Plusieurs critères sont utilisés pour définir la facturation ou non de celles-ci :

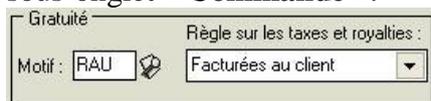
- 1) La classe de produit vendu (vin ou alcool par exemple)
- 2) Le motif de gratuité (remplacement, gratuité, etc...)
- 3) Les modalités de gestion au niveau de la société

Par exemple, les droits d'accises ne seront jamais facturés à un client sur un article de type vin (taxe L385, L387, ...) mais facturés s'il s'agit d'un alcool (taxe L440, ...).

Par ailleurs, quelle que soit la règle appliquée par type de produit, s'il s'agit de remplacer un article défectueux, les droits d'accises ne seront jamais facturés. A contrario, si l'on fait une gratuité (cadeau pour une commande conséquente) sur un produit de type alcool les droits d'accises et la vignette seront facturés au client.

Gestion des taxes sur Gratuités

En fiche société il est possible de spécifier le mode d'application des taxes sur une ligne de commande gratuite (prix unitaire à 0) sur l'onglet « **Commande / Relance / Facturation** », sous-onglet « **Commande** ».



Gratuité Règle sur les taxes et royalties :
Motif : RAU Facturées au client

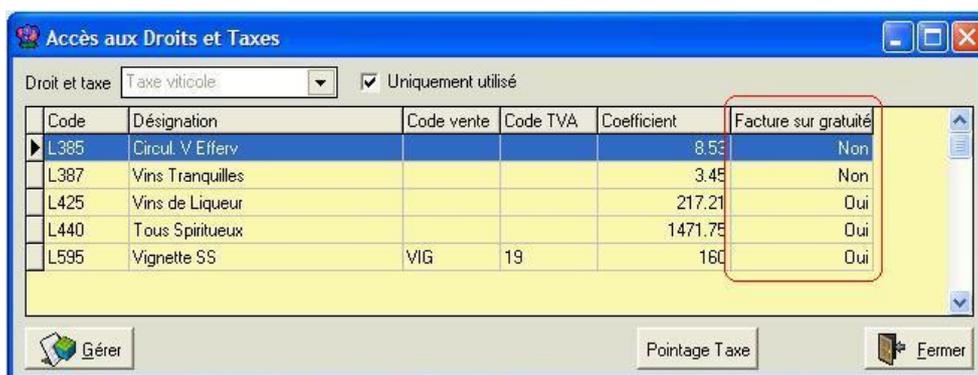
Règle sur les taxes et royalties : définit la règle de facturation des taxes lorsque le prix de la ligne est à zéro

Les valeurs possibles et leur effet sur la commande sont les suivants et ne portent que sur des commandes à destination de la France sous DSA (pas de paiement de droits à l'export) pour des articles détenus en droits suspendus (lots en 'DSU' ou 'CR1').

Valeur paramètre	Incidence sur la commande
Selon tarif	Si le tarif est droits inclus ou vignette incluse, le montant des taxes est facturé au client. Si le tarif est droits exclus ou vignettes exclue, le montant n'est pas facturé au client.
Facturées au client	Dès lors que l'on est en vente France sous DSA pour des articles vendus en DAQ ou CR1 les taxes et vignette SS sont systématiquement facturées au client si elles ne sont pas incluses dans le tarif utilisé
Non Facturées au client	Les taxes et la vignette SS ne sont jamais facturées au client sauf si le tarif utilisé les inclue déjà (pas de déduction dans ce cas).
Facturation des taxes viticoles uniquement	Les droits d'accise uniquement sont éventuellement facturés si le tarif est hors droits
Facturation de la vignette uniquement	La vignette SS uniquement est éventuellement facturée si le tarif est hors vignette SS

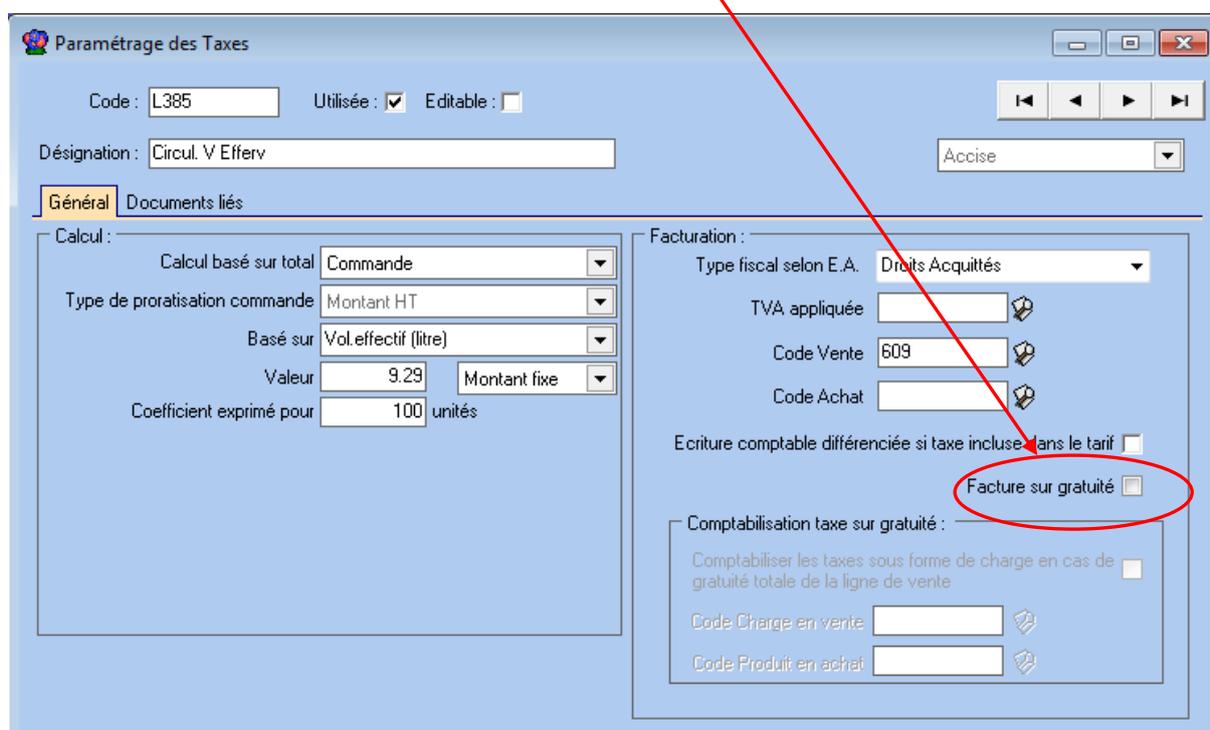
Facturation en fonction de la classe de produit vendu

Ce paramétrage est accessible par le menu « Paramètres », option « Droits et Taxes ».



Code	Désignation	Code vente	Code TVA	Coefficient	Facture sur gratuité
L385	Circul. V Efferv			8.53	Non
L387	Vins Tranquilles			3.45	Non
L425	Vins de Liqueur			217.21	Oui
L440	Tous Spiritueux			1471.75	Oui
L595	Vignette SS	VIG	19	160	Oui

Sur l'écran de gestion, cette rubrique est à renseigner via la case à cocher « Facture sur gratuité ». **Cette case est toujours cochée par défaut.**



Code : L385 Utilisée : Editable :

Désignation : Circul. V Efferv

Accise

Général Documents liés

Calcul :

Calcul basé sur total Commande

Type de proratisation commande Montant HT

Basé sur Vol.effectif (litre)

Valeur 9.29 Montant fixe

Coefficient exprimé pour 100 unités

Facturation :

Type fiscal selon E.A. Droits Acquittés

TVA appliquée

Code Vente 609

Code Achat

Ecriture comptable différenciée si taxe incluse dans le tarif

Facture sur gratuité

Comptabilisation taxe sur gratuité :

Comptabiliser les taxes sous forme de charge en cas de gratuité totale de la ligne de vente

Code Charge en vente

Code Produit en achat

Valeurs possibles :

- OUI : taxe facturée au client par défaut si gratuité
- NON : taxe non facturée au client si gratuité

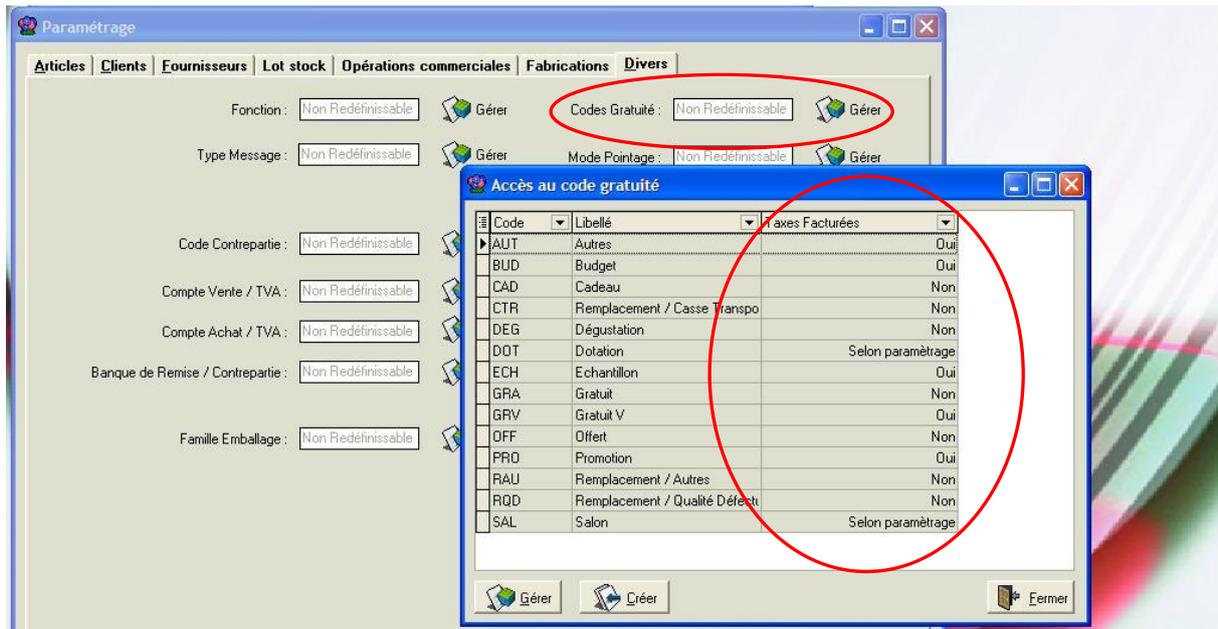
Si le paramétrage est à « NON », il est prioritaire sur tout autre paramétrage (code gratuité ou société). La taxe est calculée sur la ligne de commande mais non facturée au client.

Si le paramétrage est à « OUI », la facturation au client dépend du paramétrage des gratuités et du paramétrage société

Facturation en fonction du code gratuité

Sur les codes gratuits, un indicateur de facturation permet de déterminer si l'on doit les facturer selon le type de gratuité choisi sur la ligne de commande.

Ce paramétrage est accessible par le menu « Paramètres », option « Codes et libellés », onglet « Divers » :



Valeurs possibles :

- OUI : taxe facturée au client par défaut sur cette gratuité
- NON : taxe non facturée au client sur cette gratuité
- SELON PARAMETRAGE : non forcé, dépend du paramétrage en fiche société

Si le paramètre est à « **NON** » sur un code gratuité, les taxes ne sont pas facturées quel que soit le paramétrage société. La taxe est calculée sur la ligne de commande mais non facturée au client.

Si le paramétrage est à « **OUI** » sur un code gratuité, les taxes sont facturées au client quel que soit le paramétrage société.

Si le paramétrage est à « **SELON PARAMETRAGE** » sur un code gratuité, la règle de la fiche société est appliquée tel qu'actuellement. **Cette valeur est positionnée par défaut.**

Comptabilisation des taxes sur gratuité

Les écritures comptables générées sur le journal des ventes et lors du report vers la comptabilité générale dépendent du contexte de facturation du client.

Tout d'abord, le fait de facturer ou non ces taxes au client a une incidence directe :

- L'article est gratuit mais **les taxes rattachées lui sont facturées** : on génère une écriture de vente du montant des taxes sur le compte prévu à cet effet au crédit.
- L'article est gratuit et **l'on fait cadeau au client des taxes inhérentes** à la mise à la consommation de cet article : les modes de comptabilisation peuvent alors différer selon le paramétrage réalisé

Lorsque l'on ne fait pas payer les taxes au client, pour Vinistoria, on considère que celles-ci sont déjà incluses dans le prix de vente, même si ce dernier est à 0 (cas de la gratuité).

Dans ce contexte, 3 résultats différents peuvent être obtenus selon le paramétrage réalisé :

- 1) On ne génère aucune écriture faisant figurer ces taxes

Date	N° Pièce	N° cpt	Libellé		Débit	Crédit
01/09/2015	F14003373	4110001069	CADEAUX CLIENT	F/ CADEAUX CLIENT		
	F14003373	707700	VENTES VINS FINS / TVA 6	F/ CADEAUX CLIENT		
	F14003373	445711	TVA 6	F/ CADEAUX CLIENT		
Total :					0.00	0.00

- 2) On génère une écriture sur le compte correspondant à la taxe au crédit avec une compensation sur le compte de vente produit au débit

Date	N° Pièce	N° cpt	Libellé		Débit	Crédit
01/09/2015	F14003373	4110001069	CADEAUX CLIENT	F/ CADEAUX CLIENT		
	F14003373	707700	VENTES VINS FINS / TVA 6	F/ CADEAUX CLIENT	0.07	
	F14003373	707505	ACCISE ET SPECIFIQUE BIERE / T	F/ CADEAUX CLIENT		0.07
	F14003373	445711	TVA 6	F/ CADEAUX CLIENT		
Total :					0.07	0.07

- 3) On génère une écriture sur le compte correspondant à la taxe au crédit avec une compensation sur un compte de charge lié à la gratuité de la taxe

Date	N° Pièce	N° cpt	Libellé		Débit	Crédit
29/08/2015	F13000007	411000	CLIENT CADEAUX	F/ CLIENT CADEAUX		
	F13000007	701150	Liqueur / TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX		
	F13000007	635310	Charges Accises / TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX	6.66	
	F13000007	635320	Charge Vignette / TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX	2.14	
	F13000007	701170	Droits / TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX		6.66
	F13000007	701180	Vignette sécu / TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX		2.14
	F13000007	445712	TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX		
Total :					8.80	8.80

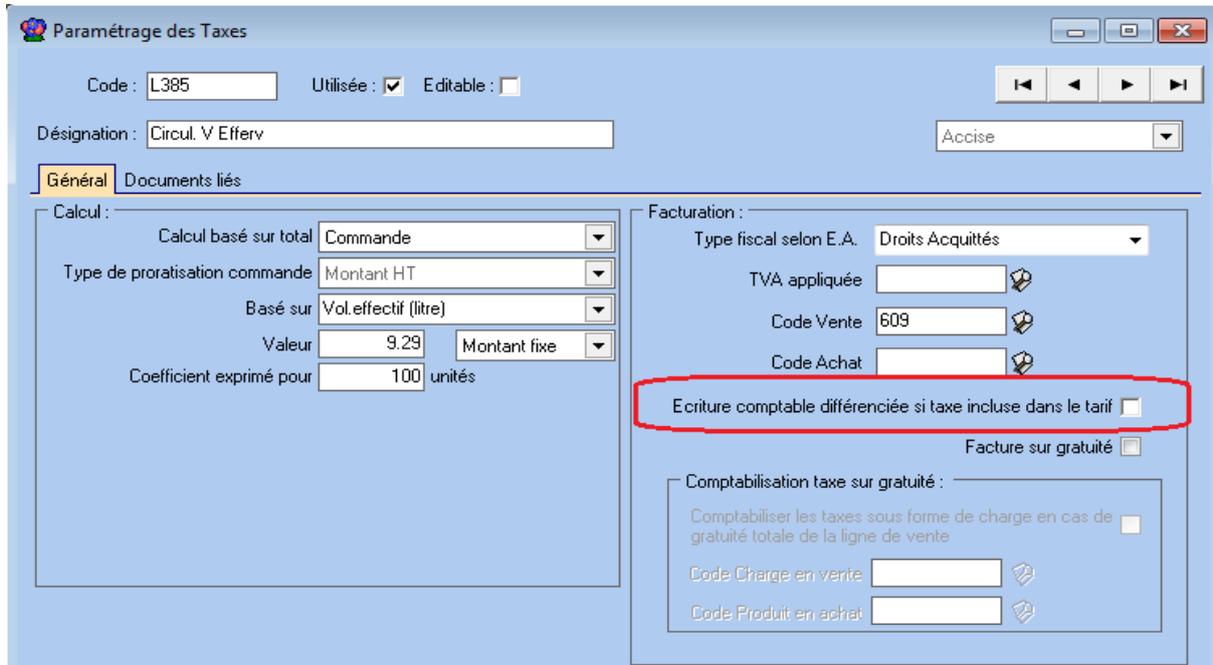
Sur ce dernier cas on traite de manière identique les accises et la vignette SS mais dans des comptes comptables distincts.

Les chapitres ci-dessous reprennent les paramétrages à mettre en œuvre pour obtenir l'un des 3 résultats.

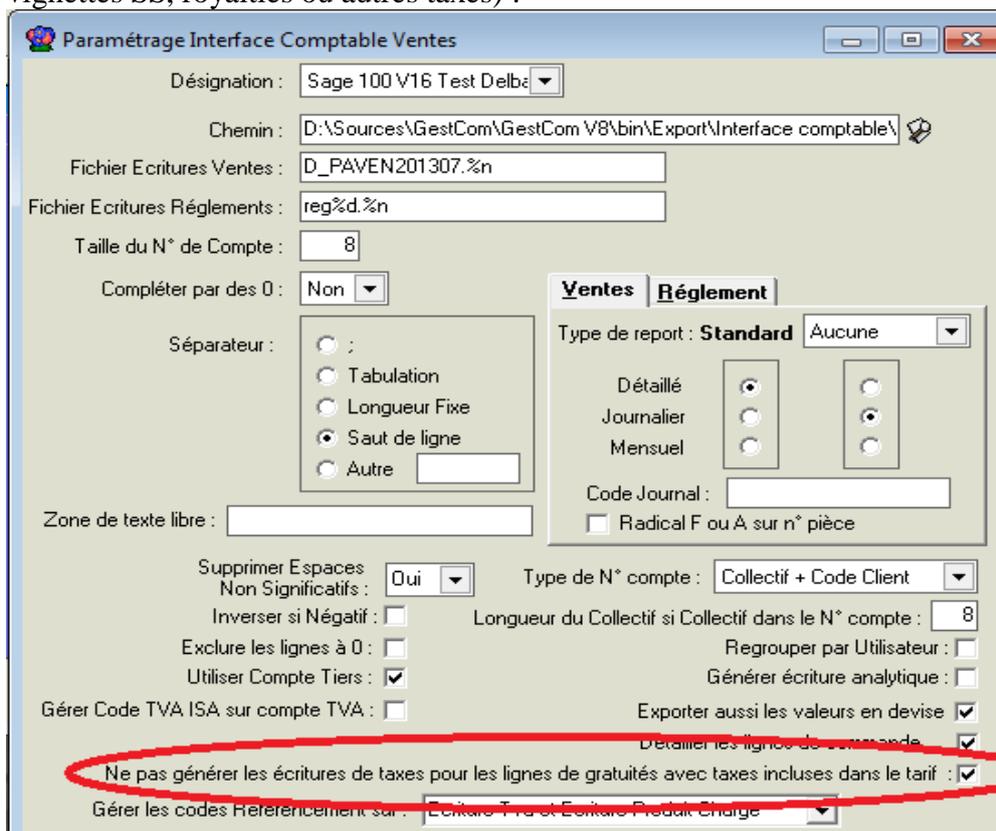
Cas 1 : Aucune écritures comptable

Deux méthodes sont possibles pour obtenir ce résultat.

Pour chaque code taxe utilisé, il suffit de décocher la case « Ecriture comptable différenciée si taxe incluse dans le tarif » :



Autre méthode plus radicale, elle consiste à paramétrer dans l'interface comptable qu'aucune écriture de taxe ne doit être générée en cas de gratuité accordée sur ces taxes (accises, vignettes SS, royalties ou autres taxes) :



Cas 2 : Ecriture de taxe avec débit sur le compte de vente produit

Ce résultat est obtenu lorsque l'on coche la case « Ecriture comptable différenciée si taxe incluse dans le tarif » et que l'on a décoché la case sur le paramétrage de l'interface comptable :

Et

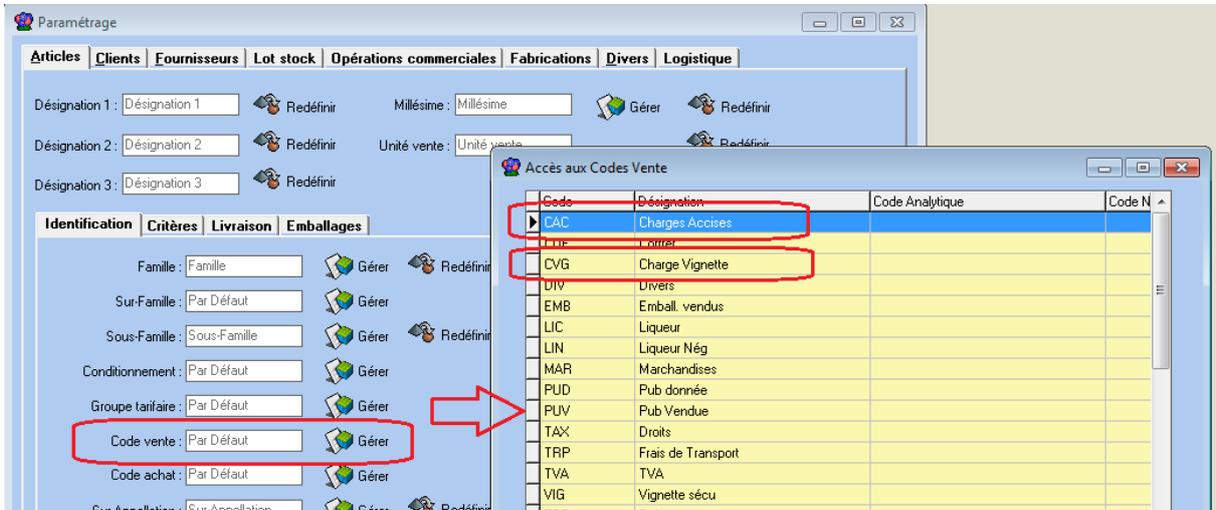
Pour le résultat suivant :

Date	N° Pièce	N° cpt	Libellé	Débit	Crédit
01/09/2015	F14003373	4110001069	CADEAUX CLIENT		
	F14003373	707700	VENTES VINS FINS / TVA 6	0.07	
	F14003373	707505	ACCISE ET SPECIFIQUE BIERE / T		0.07
	F14003373	445711	TVA 6		
			Total :	0.07	0.07

Cas 3 : Ecriture de taxe avec débit sur un compte de charge

Dans ce cas le paramétrage doit être plus complet car il faut créer des codes vente spécifiques pour paramétrer les charges à imputer et spécifier pour chaque code taxe concerné quel compte de charge va être utilisé.

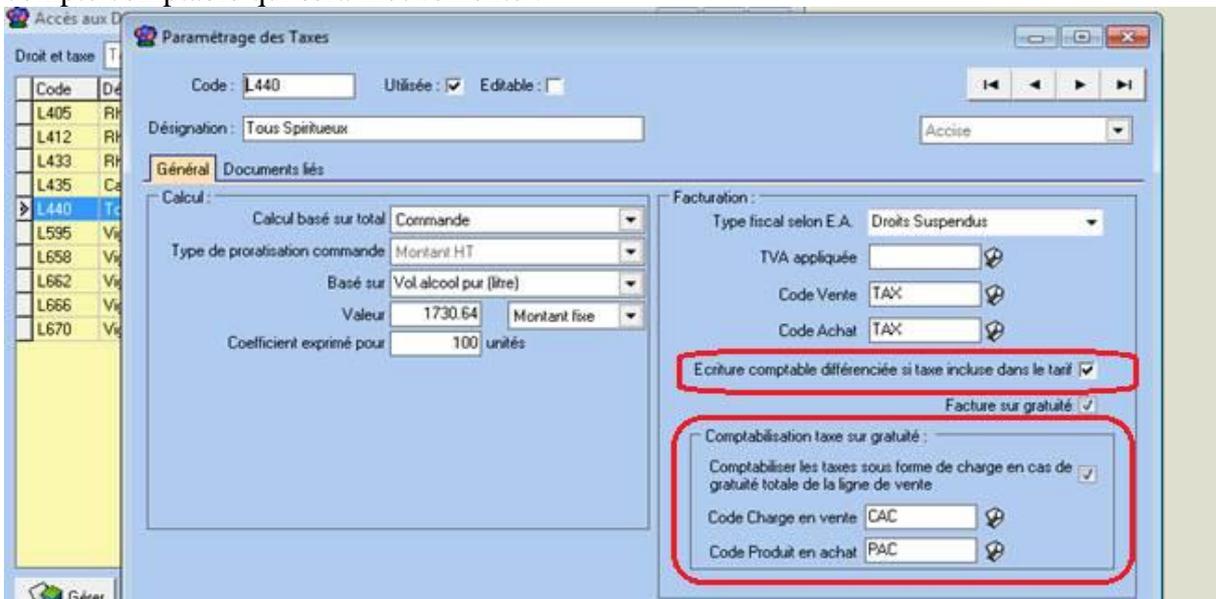
Aller tout d'abord au menu « Paramètres », « Codes et libellés » et créer les codes ventes nécessaires :



Ensuite, sur l'onglet « Divers » dans la section « Compte Vente / TVA » et paramétrer les comptes comptables associés :

Code vente	[Code vente]	Code TVA	Compte application TVA	Compte livraison UE	Compte export hors UE
CAC	Charges Accises	19	635310		
COF	Colfret	19	701151		
COF	Colfret	95	1		
COF	Colfret	EXP	701160	701160	701161
CVG	Charge Vignette	19	635320		
DIV	Divers	07	701152		

Sur chaque taxe concernée par ce jeu d'écritures, associer le code vente correspondant au compte comptable qui sera mouvementé :



Bien sûr, il faut aussi s'assurer que la case à cocher de l'interface comptable est bien décochée pour que les écritures soient générées :

Gérer Code TVA ISA sur compte TVA : Exporter aussi les valeurs en devise
 Détailler les lignes de commande
 Ne pas générer les écritures de taxes pour les lignes de gratuits avec taxes incluses dans le tarif :
 Gérer les codes Référencement sur :

Lors de la consultation des journaux de vente ou lors du report comptable, les écritures suivantes sont générées :

Date	N° Pièce	N° cpt	Libellé		Débit	Crédit
29/08/2015	F13000007	411000	CLIENT CADEAUX	F/ CLIENT CADEAUX		
	F13000007	701150	Liqueur / TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX		
	F13000007	635310	Charges Accises / TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX	6.66	
	F13000007	635320	Charge Vignette / TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX	2.14	
	F13000007	701170	Droits / TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX		6.66
	F13000007	701180	Vignette sécu / TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX		2.14
	F13000007	445712	TVA 19	F/ CLIENT CADEAUX		
Total :					8.80	8.80

Remarque : ces paramétrages sont aussi utilisables sur les achats à l'aide du code achat placé dans la case « Code produit achat ».